Weekend Nature, 3 rendez-vous pour petits et grands

dans le cadre de la Fête de la Nature 2020

D'habitude organisée au printemps, la Fête de la Nature a été déplacée cet automne suite aux conditions sanitaires particulières. Dans ce cadre, le Conservatoire vous propose trois rendez-vous variés pour découvrir et agir en faveur du patrimoine naturel bourbonnais.

Pensez à vous inscrire, les places sont limitées !

Vendredi 9 octobre
19h - Bessay-sur-Allier

CONFERENCE "Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage"
Présentée par Estelle COURNEZ, auteure du livre éponyme

► RDV au centre socioculturel de Bessay-sur-Allier

Samedi 10 octobre
9h - Echassières

CHANTIER NATURE sur la Carrière de la Bosse suivi d'une visite du site
Coupe et arrachage de petits ligneux pour restaurer une lande

► RDV au parking de Wolframines à Echassières, prévoir un

Dimanche 11 octobre
14h30 - Le Vernet

HERBES A CROQUER, balade nature à la découverte des intérêts culinaires des plantes sauvages sur l'ENS Côte Saint-Amand

► RDV au parking des Hurlevents au Vernet

Renseignements et inscription obligatoire auprès du CEN Allier - 04.70.42.89.34

repas tiré du sac

Renseignements et inscription obligatoire auprès du CEN Allier - 04.70.42.89.34

Renseignements et inscription obligatoire auprès de Vichy Destinations - 04.70.98.71.94

Autres rendez-vous...

Samedi 17 octobre
14h - Gannat - Parking du cimetière

Une biodiversité à croquer avec le CEN Auvergne

► *Renseignements et inscription auprès de l'Office de tourisme du Val de Sioule - 04.70.56.87.71*

► Une nouvelle présidente pour le CEN Allier

Suite à l'assemblée générale du 12 septembre dernier, qui a permis l'élection de 6 nouveaux administrateurs, les 16 administrateurs du CEN Allier (15 membres individuels élus + le représentant du CA du CEN Auvergne) ont élu le nouveau bureau de l'association.
Christiane LOUVETON est désormais la Présidente du CEN Allier, jusqu'alors trésorière de l'association, succédant à Bernard DEVOUCOUX qui a souhaité passer la main suite à sa récente élection en tant que maire de Brout-Vernet.

Photo : Le CA presque au complet avec Christiane LOUVETON au centre © CEN Allier - R. DESCHAMPS

Le Conseil d'administration du CEN Allier est désormais composé des membres suivants :

Bureau du CEN Allier

Présidente : Christiane LOUVETON
Vice-président : Jean-Christophe THENOT
Trésorière : Nathalie DATIN
Trésorière adjoint : Guy BERGER
Secrétaire : Cindy SOENEN
Secrétaire adjoint : Jean-Luc GALLAND
Membre du bureau : Jérôme TOURET

Autres membres du Conseil d'administration

Michèle BERTHIER
Baptiste CHEVALIER
Romary COURTOIS
Philippe DE CHAISEMARTIN
Laurent DESMYTTER
Bernard DEVOUCOUX
Jacques GILARDIN
Antoine RIMBERT
Alexandre JULHIEN *(représentant du CA du CEN Auvergne)*

► Retour sur une Assemblée générale réussie !

Le 12 septembre dernier se tenait l'assemblée générale du CEN

Allier, en Montagne bourbonnaise. Plus d'une soixantaine de personnes ont répondu présent à cette journée placée sous le signe de la convivialité !

La journée a été introduite par une **balade nature à la découverte des tourbières** d'Arfeuilles et Saint-Nicolas-des-Biefs. Les guides ont insisté sur l'importance de préserver ces zones humides qui jouent un **rôle crucial dans l'atténuation des changements climatiques** (réserves d'eau, captation du carbone de l'air..). La matinée s'est terminée avec un repas tiré du sac partagé aux bords de la Besbre à Saint-Clément.

L'Assemblée générale de l'après-midi a permis de présenter les **rapports moral, d'activité** (avec un zoom sur le projet Mare à Conter, la Réserve naturelle du Val de Loire Bourbonnais, les vergers conservatoires et le projet de labellisation Ramsar du Val d'Allier Bourbonnais, en tant que zone humide d'importance internationale) et **financier**.
La parole a été donnée à **quelques partenaires du CEN Allier** : Rémi DEPALE, Président de l'**Association de pêche d'Arfeuilles** et administrateur de la **Fédération de pêche**, Patrice BONNIN, Président de la **Chambre d'agriculture** et Eliane AUBERGER, Présidente du **CEN Auvergne** et Vice-Présidente de la **Fédération des CEN**.
Après l'élection du nouveau conseil d'administration, **Bernard DEVOUCOUX a été salué comme il se doit pour ses 25 ans de présidence de l'association**.

Merci à la mairie de Saint-Clément d'avoir accueilli cette assemblée générale.
Merci à tous les participants pour leur soutien !

Photos : Assemblée générale 2020 © CEN Allier - R. DESCHAMPS

► Une nouvelle dévégétalisation à venir au pied du pont Régemortes à Moulins

L'aval du Pont Régemortes est caractérisé par de **vastes îles et plages de sables, jusqu'alors peu végétalisées**, entretenues par les crues de l'Allier. La raréfaction et la baisse de l'intensité de ces crues a généré depuis plusieurs années l'implantation d'une végétation, avec l'apparition d'arbres.

Au-delà de la transformation du paysage, la fermeture végétale de cette zone pose plusieurs problèmes :

- La **disparition de zones favorables à l'accueil des Sternes naine et pierregarin**, qui viennent chaque année se reproduire sur les îles au pied du pont. Ces oiseaux, emblème de l'Allier, nichent au sol et on besoin d'un substrat quasi-vierge de végétation.
- La **réduction de la capacité d'écoulement des eaux en cas de crue** : il a été démontré par une récente étude que le maintien d'un boisement sur cette zone pourra générer la surélévation de la ligne d'eau de 10 cm en cas de crue, problématique dans cette zone urbaine.

C'est pourquoi, dans un double objectif de préservation de la biodiversité et de réduction du risque inondation, l'Etat a mené, les années passées, des **opérations de coupe des arbres**. Faute de moyens pluriannuels, ces travaux se sont révélés peu durables. Aussi, après avoir réalisé le plan de gestion du site et concerté avec l'ensemble des acteurs du site, le CEN Allier, en partenariat avec l'Etat et Moulins-Communauté, a proposé de prendre en charge les travaux de dévégétalisation des îles et plages par le biais d'un **Contrat Natura 2000**, assurant des moyens d'interventions sur 3 ans.
Les premiers **travaux de coupe d'arbres** vont être réalisés durant la **seconde quinzaine d'octobre**. Dans le même temps, Moulins-Communauté débutera les travaux de restauration de la passe à poissons, dans le cadre des mesures compensatoires au futur 2e pont.
En parallèle de ces travaux de restauration, le CEN Allier va mener, avec l'Etat et la collectivité, une réflexion pour assurer l'entretien à long terme de cette zone, potentiellement par le biais de la mise en place d'un pâturage extensif.

Photo : Iles végétalisées avant travaux en aval du pont Régemortes © CEN Allier - P. LOISEAU

► L'automne, saison des travaux de restauration

Lorsqu'arrivent les premiers jours d'automne, la plupart des espèces ont terminé leur cycle de reproduction et se préparent en vue de la saison froide qui approche. C'est alors la bonne période pour mettre en oeuvre les actions de restauration sur les sites naturels car les travaux auront un impact minimum sur ces espèces.

Les boires sont d'**anciens bras morts de l'Allier** aujourd'hui totalement déconnectés et alimentés via la nappe d'eau souterraine. Leurs niveaux d'eau restent donc liés à celui de la rivière. Comme les mares, les boires sont amenées à **évoluer avec le temps** et se font rapidement colonisées par la végétation qui finit par **refermer le milieu**, privant ainsi bon nombre d'espèces dépendantes de ces points d'eau (amphibiens, libellules, oiseaux).
Le CEN Allier défend avant tout le principe d'une **dynamique fluviale active** de la rivière Allier, qui, en se déplaçant dans la plaine, au gré des crues et des

recoupements de méandres, peut **donner naissance à de nouveaux bras morts** qui deviendront des boires. Cependant, cette dynamique a été contrainte sur certains secteurs et ne permet malheureusement plus la recréation de bras morts. Par ailleurs, ce processus s'est ralenti au fil des années, avec la **raréfaction et la baisse d'intensité des crues**. C'est pourquoi, il est également important de limiter l'atterrissement de certaines boires, surtout lorsqu'elles sont aujourd'hui éloignées du chenal actif de la rivière.
Pour contrer cette évolution, il suffit de venir **curer le fond de la boire** afin de rajeunir le milieu et augmenter la lame d'eau. Les vases et la terre enlevées sont **déposées sur les abords** pour permettre aux éventuelles larves et autres animaux de rester sur le site et retrouver leur milieu.

Le Conservatoire est intervenu sur deux sites du val d'Allier cet automne afin de rajeunir les boires et maintenir les habitats aquatiques indispensables à la biodiversité. Des suivis seront ensuite menés pour étudier l'effet de cette action sur la faune et la flore.

Photo : Curage de la partie de la boire accessible au bétail © CEN Allier - G. THEVENARD

Autre zone humide en cours de restauration : le **marais du Verne** à Saulzet. Il était autrefois le domaine du **Castor d'Europe et de l'Aeschne isocèle**, espèce rare de libellule inscrite dans un Plan national d'actions. Les nouvelles conditions climatiques et son colmatage progressif ont fait se développer une importante saulaie **prenant pas à pas la place de la roselière**. Un décapage/dessouchage/broyage a été mené afin de permettre la reconquête de ces espèces. Ce chantier est accompagné par la **Fondation du patrimoine** au titre de son programme "patrimoine naturel".

Photo : Marais du Verne colonisé par la végétation © CEN Allier - B. SCHIRMER

► Formation pédologie dans le cadre du programme LigérO

Depuis quelques années, le Conservatoire met en place le **programme LigérO** sur quelques zones humides (sites conservatoires). Celui-ci permet une meilleure compréhension de la **fonctionnalité de ces milieux**, notamment lors de la mise en oeuvre d'une gestion, au travers de l'étude de plusieurs indicateurs : espèces d'amphibiens, de libellules, mesures de la nappe d'eau etc...
Le CEN Allier a contribué à une formation, aux côtés d'une douzaine de participants, pour apprendre à suivre un autre indicateur : **l'hydromorphie du sol**, permettant via un sondage par une tarière d'en étudier les mécanismes. Organisée par le CEN Centre-Val de Loire, cette journée avait pour objectif la présentation et la mise en pratique de cet indicateur sur le **marais salé de Vauvernier** (Jenzat), site suivi par le CEN Allier.

Photo : Mise en pratique de la formation sur le site de Vauvernier © CEN Allier - M. GIRARD

Retrouvez les Lisettes électroniques précédentes en cliquant ci-dessous

Lisettes électroniques

CEN Allier
Maison des associations
03500 Châtel-de-Neuvre

04.70.42.89.34
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Le Conservatoire bénéficie du soutien financier de nombreux partenaires publics ainsi qu'une cinquantaine de communes afin de mettre en oeuvre ses actions :

Le Conservatoire contribue à la mise en œuvre des politiques publiques de protection de la nature sur le territoire bourbonnais. Retrouvez toutes les infos sur les sites concernés en cliquant sur les logos ci-dessous :

Crédit photo en-tête : "Ambiance d'automne" - CEN Allier - Romain DESCHAMPS

Se désinscrire

Envoyé par

sendinblue

© 2020 CEN Allier